

DEMANDE D'AIDE A LA FORMATION BAFA OU BAFD EN ILLE-ET-VILAINE

A compléter par le stagiaire :

Allocataire Caf : Oui Non

Numéro allocataire :

(en l'absence de numéro existant, il vous en sera attribué un).

Si vous êtes affilié à la Msa, adressez-vous à votre caisse Msa (<https://portesdebretagne.msa.fr/lfp/bafa-bafd>)

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Situation familiale : Célibataire Vie maritale Pacs/mariage

Votre situation : Lycéen/étudiant Chômage indemnisé Chômage non indemnisé
Salarié Autre (à préciser) :

FORMATION : Cocher d'une croix la session de formation pour laquelle la bourse est demandée (rappel : la bourse d'Ille-et-Vilaine n'est valable qu'une fois par formation)

BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) :

Formation générale

BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) :

Formation générale

Perfectionnement

Je soussigné(e) _____ certifie que les renseignements portés sur cette demande sont exacts et je m'engage à suivre l'ensemble de la formation.

Fait à _____, le ____ / ____ / _____

Signature du candidat :



A SAVOIR :

*Une aide payée directement au bénéficiaire sur production d'un certificat d'inscription.
Cf conditions et barèmes pour le bénéfice de l'aide BAFA ou BAFD
sur le règlement intérieur des Aides aux Familles disponible sur caf.fr*

*→ Allocataire et enfant d'allocataire :
prise en compte du quotient familial connu au dossier Caf.*

→ Non-allocataire et enfant de non-allocataire :

Calcul du quotient sur la base du revenu brut global de l'avis d'imposition N-2 :

$$\frac{\text{1/12ème du revenu brut global N-2}}{\text{Nombre de parts de l'avis d'imposition N-2}}$$

PIECES A JOINDRE :

1 - **Votre certificat d'inscription au stage** et le devis signé de l'organisme de formation avec envoi dans les 3 mois suivant l'inscription.

2 - Votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou Postal (RIP).

3 - Renseignements concernant votre situation fiscale :

> la photocopie de votre dernier avis d'imposition ou de celui de vos parents (selon rattachement fiscal), pour la catégorie "non-allocataire et enfant de non-allocataire" (Cf ci-dessus). (En 2024 = Avis d'imposition année 2023 correspondant aux ressources 2022).

ATTENTION : N'oubliez pas de fournir ensuite, dans les 3 mois suivant la réalisation de la session de formation concernée, la facture définitive et/ou l'attestation de validation.

